

**Les Conseils de Participation :**  
**coquilles vides ou structures habitées ?**  
Comment et à quelles conditions ?

**ACTES de la Journée d'étude**  
**du 23 novembre 2023**



Fédération des Parents et des Associations  
de Parents de l'Enseignement Officiel



# TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. LES CONSEILS DE PARTICIPATION : COQUILLES VIDES OU STRUCTURES HABITEES ? .....</b>	<b>5</b>
<b>3. DISCOURS PRONONCE PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE KHERCKHOFS .....</b>	<b>7</b>
<b>4. LES ÉTATS DES LIEUX.....</b>	<b>11</b>
<b>5. L'ÉTAT DU PRESCRIT .....</b>	<b>11</b>
<b>6. CONVICTIONS ET PROPOSITIONS DE LA FAPEO ET DE CGE POUR LES CONSEILS DE PARTICIPATION.....</b>	<b>12</b>
<b>7. RAPPORTS DES DEUX TEMPS D'ÉCHANGES ORGANISES EN 4 ATELIERS ...</b>	<b>12</b>
7.1. RAPPORT DE L'ATELIER JAUNE .....	13
7.2. RAPPORT DE L'ATELIER ROUGE .....	20
7.3. RAPPORT DE L'ATELIER BLEU .....	25
7.4. RAPPORT DE L'ATELIER VERT (DECIDEURS).....	36
<b>8. CONCLUSIONS MOMENTANEEES : QUE RETENIR DE CETTE JOURNEE, DU POINT DE VUE DES ORGANISATIONS PORTEUSES ?.....</b>	<b>41</b>
<b>9. DISCOURS DE CONCLUSION DE LA MINISTRE CAROLINE DESIR.....</b>	<b>46</b>

## 1. PRÉAMBULE

*Pourquoi avoir organisé cette journée d'étude et pourquoi surtout l'avoir fait à 2 structures – FAPEO et CGé – qui ont des vocations très différentes ?*

Parce que nous partageons deux convictions : la première est que l'école doit absolument changer ; la deuxième est que, pour pouvoir réellement changer, elle doit arrêter de vouloir cacher ses plaies et ses difficultés et que, au-delà des grands changements – de structure, de fonctionnement et de pédagogie en cours dans les chantiers du Pacte – que nous appellerons « les changements impulsés par le haut » -, un travail de mobilisation et de confrontation respectueuse de tous les acteurs concernés au sein de chaque école sur ce qui s'y vit est indispensable.

Et notre conviction est que le lieu de cette confrontation respectueuse de tous les acteurs existe mais n'est pas investi à cette fin : il s'agit du conseil de participation !

Nous pensons que le conseil de participation peut et doit être un outil pour améliorer la vie et le fonctionnement de chaque école mais qu'il y a des conditions pour cela. Et que ces conditions ne sont actuellement pas réunies.

L'objectif de cette journée d'étude était donc d'explorer le prescrit légal, la situation actuelle, de formuler collectivement des hypothèses sur « pourquoi ça rate » et de dégager des propositions pour donner à cet outil toute sa puissance potentielle d'action.

Et pour mener ce travail à bien, nous avons fait le choix d'un dispositif particulier : constituer un panel équilibré de 100 acteurs dont :

Les responsables politiques et de l'administration de l'enseignement (la Ministre, les P.O. et Fédérations de P.O., les Responsables des organisations syndicales enseignantes, les Fédérations d'associations de parents, la DG Pilotage de l'enseignement...) :

- 15 enseignants / membres d'une équipe éducative
- 15 parents
- 15 élèves
- 12 acteurs autour de l'école
- 6 directions
- 6 DCO

Les parlementaires de la commission enseignement ont été invités également et ceux qui souhaitaient participer aux travaux ont été répartis dans les différents ateliers.

Il n'y a donc pas eu de publicité pour cet événement ni de possibilité d'y participer comme spectateurs. Mais il y a eu un engagement à partager ultérieurement les contenus élaborés pour alimenter cette journée de travail et les résultats des échanges au sein des groupes de travail.

Nous y sommes !

Vous trouverez les contenus partagés en plénière en attaché des actes et une synthèse des échanges en groupes de travail ci-dessous.

Rendez-vous ensuite aux conclusions pour retrouver ce que les initiateurs de cette journée en retiennent et vont faire parvenir aux décideurs.

Véronique de Thier et Fred Mawet.

## 2. LES CONSEILS DE PARTICIPATION : COQUILLES VIDES OU STRUCTURES HABITEES ?

**COMMENT ET À QUELLES CONDITIONS ?**

**PROGRAMME DE LA JOURNEE DU 23 NOVEMBRE 22**

8h30 – 9h00 9h10 – 9h20 9h20 – 9h30	<b>Accueil des participants</b> <b>Accueil par Rudi Demotte</b> <b>Présentation du déroulement de la journée</b>	
9h30 – 10h20	<b>État des lieux</b> : retour d'enquête Que disent les dir/profs/parents/DCO/élèves ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- État des lieux d'enseignants/directions/acteurs au tour de l'école par Claude Prignon (ChanGements pour l'égalité)</li> <li>- État des lieux de parents par Daphné Renders (FAPEO)</li> <li>- État des lieux d'élèves par Logan Verhoeven (Conseil des Élèves Francophones)</li> <li>- État des lieux des délégués aux contrats d'objectifs par Veerle Massin (Direction générale du pilotage de l'enseignement)</li> </ul> Éléments de synthèse par Alain Eraly
10h20 – 10h40	<b>État du prescrit</b> : que dit le code de l'enseignement ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'est-ce qui est précisé ou pas dans les décrets et l'exposé des motifs ? Par David Corbier (Direction générale du pilotage de l'enseignement)</li> </ul>
10h40 – 11h00	<b>Convictions et propositions de la FAPEO et de CGé pour les conseils de participation</b>	<b>Les Conseils de participation comme leviers pour le changement de l'école :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'est-ce qu'ils devraient permettre ?</li> <li>- A quelles conditions ?</li> </ul> Présentation par Véronique de Thier (FAPEO) et Fred Mawet (CGé)
11h00 – 11h15	Pause-café	
11h15 – 12h45	<b>1<sup>er</sup> temps en ateliers autour des 2 premières questions :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelque chose à ajouter à l'état des lieux ?</li> <li>- Accord / désaccord / Ajouts / approfondissements concernant la fonction revisitée que proposent FAPEO et CGé pour les COPA ?</li> <li>- Autres ?</li> </ul>	1) Quelque chose à ajouter à l'état des lieux ? 2) Accord / désaccord / Ajouts / approfondissements concernant la fonction revisitée que proposent FAPEO et CGé pour les COPA ? 3) Autres ?  Chaque groupe se met d'accord sur ce qu'il renvoie au grand groupe et produit une affiche.
12h45 – 13h30	Pause-midi	Un sandwich et une boisson vous attendent à l'Atrium
13h30 – 14h20	<b>Mise en commun</b>	<b>Retour des quatre groupes de travail :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention des 4 rapporteurs à raison de 10 minutes maximum par groupe</li> <li>- Identification des convergences et des divergences</li> </ul> <b>Qu'en retenir pour la suite de nos travaux ?</b>
14h20 – 15h45	<b>2<sup>ème</sup> temps en ateliers autour des questions suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De quoi avons-nous besoin pour que les COPA aient du sens pour tous/puissent remplir leur rôle ?</li> <li>• Comment on continue ?</li> </ul>	<b>ur que les COPA aient du sens pour tous/puissent remplir leur rôle ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur quel temps ?</li> <li>- Avec quels préalables / quelle formation ?</li> <li>- Qui préside ?</li> <li>- Avec quels garde-fous (ROI, charte ?...) ?</li> <li>- Autres ?</li> </ul> Chaque groupe se met d'accord sur ce qu'il renvoie au grand groupe de l'état de ses accords/désaccords et des conséquences qu'il en tire sur comment continuer ⇨ <b>Production d'une affiche</b>
15h45 – 16h45	<b>Qu'est-ce qu'on retient ? Et après ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour des GT par les 4 rapporteurs</li> <li>- Faut-il revisiter le prescrit ? Parole à David Corbier</li> </ul>
16h45 – 17h00	Mot de clôture par la ministre	Caroline Désir

## TABLEAU DES INSCRIPTIONS et composition des 4 GT

GT Vert = décideurs Salle = Merckx (30 places) Animateurs = Alain & Fred	GT Jaune = mixte Salle = Nothomb (24 places) Animateurs = Claude & Eric	GT Rose = mixte Salle = Maurane (22 places) Animateurs = SanDrine & Céline	GT Bleu clair Salle = Geluck (30 places) Animateurs = SanGrine & Daphné
1. Caroline Desir – Ministre de l’E.O.	<b>Acteurs autour école</b>	<b>Acteurs autour école</b>	<b>Acteurs autour école</b>
2. Veerle Massin – chef chantier pilotage	1. Aurélie Brouwers - Médiation scolaire	1. Merlin Gevers – Ligue des Familles	1. Hajar Houria abselam- APOMSA
3. Noémie Roger – conseillère cabinet E.O.	2. Karima El Manzah – Couleur Jeunes	2. Samia Maimouni - MEDINA	2. Amina Amadel - GAFFI
4. Pierre Waaub – CGSP Enseigt	3. Catherine Delepine – PMS	3. Laurence Jacquet - PMS	3. Stéphanie Tornieri - PMS
5. Adrien Rosman - SEL	4. Nadia Echadi – Maxi-Liens	4. Marco Giannoni – Quartier Libre	4. Michèle Jans - APED
6. Xavier Toussaint – CSC Enseigt	<b>Enseignants / Equipes éducatives</b>	<b>Enseignants / Equipes éducatives</b>	<b>Enseignants / Equipes éducatives</b>
7. Catherine Henrard – SLFP Ensgt	5. Giuseppe Cosentino (sec)	5. Dorsan Watelet (sec)	5. Marilyne Gillard (prim)
8. Philippe Boikete – Echevin St Josse	6. Christophe Bodart (sec)	6. Gilles Martin (sec)	6. Benoit Jadin
9. Julie Patte – Echevine Charleroi	7. Isabelle Laixhay (prim)	7. Cécile Frère (fondamental)	7. Malika Ben Brahim (sec)
10. Helen Bracegirdle-Brown - FELSI	8. Sabine Cogels (sec)	8. Marie Blerot (sec)	8. Catherine Duvivier (sec)
11. Olivier Corhay – Echevin Jette	<b>Directions</b>	<b>Directions</b>	<b>Directions</b>
12. Olivier Denis – CFWB – dir générale	9. Pierre Laurens	9. Maria Abecasis	Youssef Ben Achir
13. Christine Joris - CECP	10. Tanguy Pinxteren	10. Mardjane Genco	Michèle Masil
14. Michaël Gosset - CECP	<b>DCO</b>	<b>DCO</b>	<b>DCO</b>
15. Michael Lontie - UFAPEC	11. Nicolas Joachim	David Van Simpsen	Frédéric Meunier
16. Fabrice Glogowski - SEGEC	12. Yves Thomée	Nathalie Gilles	Vincent Lecomte
17. Maud de Ridder – Echevine Forest	<b>Parents</b>	<b>Parents</b>	<b>Parents</b>
18. Elise Willame – Echevine Auderghem	Gaëlle Polis	Assia Chergui	Corentin Bruyère
19. Romain de Reusmes – Echevin Ixelles	Julia Sabittoni	Naïma Benali	Amina Alami
20. David Corbier – Juriste Admin Ensgt	Samiha Daoudi	Lamia Saad El Idrissi	Louise Laurent
21. Véronique De Thier - FAPEO	Lou Galopa	Eva Jaroszewski	Marie Delvigne
22. Philippe Van Geel -SEGEC	<b>Élèves</b>	Simon Goval	<b>Élèves</b>
23. Fanny Constant – conseillère enseigt	Adrien Croonen	<b>Élèves</b>	Justin Duchene
24. Joëlle Lacroix - FAPEO	Kimberley Drolinvaux	Hajji Imran	Amélie Lamarche
25. Nicolas Janssen – Parlementaire	Sinouane El Adek	Cecilia Lor	Dylan Daxhelet
26. Agnès van der Stegen – attachée parl	Duncan Carlier	Abderrahmane Khalifa	Lew Jadot
27. Sébastien Schetgen - CPEONS	<b>Parlementaires</b>	<b>Parlementaires</b>	<b>Parlementaires</b>
28. Logan Verhoeven - CEF	Jean-Pierre Kerckhofs	Kalvin Soïresse	Delphine Chabbert
29. Christophe Cavillot - DZ	21+2	21+2	21+2

### **3. DISCOURS PRONONCE PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE KHERCKHOFS**

PARLEMENT DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES -23 NOVEMBRE 2022

Madame la ministre,  
Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à excuser Monsieur le Président, Rudy Demotte, qui malheureusement, ne peut être présent ce jour, retenu par des obligations impérieuses de dernières minutes.

En tant que membre du Bureau du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, j'ai l'honneur de le remplacer et vous souhaite la bienvenue dans cet hémicycle, un lieu symbolique de débats et de prises de décisions pour notre enseignement.

Un lieu qui n'est pas inconnu pour certains et certaines d'entre vous puisque c'est également dans ce Parlement que la FAPEO a fêté son 50<sup>ième</sup> anniversaire en organisant en novembre 2016 une rencontre entre ses affiliés et les parlementaires.

C'est avec autant de plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui pour cette journée d'étude qui a pour objectif ambitieux d'aborder la question de la réforme de la gouvernance et de la démocratie à l'école sous l'angle des conseils de participation.

Comme vous le savez, cette réforme de la gouvernance fait partie intégrante du Pacte pour un enseignement d'excellence, pour l'élaboration duquel la Fapeo a directement été associée par le biais du Groupe central composé de l'ensemble des acteurs du secteur.

La Fapeo a ainsi grandement contribué à faire évoluer le texte initial en faisant remonter de la base les préoccupations des parents de l'enseignement officiel. Il n'est, en effet, plus pensable de nos jours de réformer l'école sans le concours et l'appui des parents, partenaires à part entière de l'école dans l'instruction des enfants.

Et pourtant, Mesdames, Messieurs, reconnaissons que nous venons de loin. Il est un fait que ce partenariat a mis des années à se construire et l'entrée des parents dans l'école ne s'est pas faite sans heurts.

Rappelons-nous qu'avant d'être ouverte, l'école était pensée comme un sanctuaire avec son espace-temps, ses règles spécifiques hors du monde et protégée de lui.

Le rôle de l'école était alors de transformer l'enfant en élève, d'ignorer les appartenances sociologiques et ses spécificités pour lui permettre, disait-on, grâce à la transmission des savoirs, de s'élever dans la société.

Parents et école étaient indépendants et chacun construisait son projet éducatif dans sa sphère distinctive.

Les familles faisaient suffisamment confiance à ce système porteur d'espoir pour l'avenir de leurs enfants, pour lui déléguer tout pouvoir, apportant leur contribution à un modèle sanctuarisé où, sauf exception, on ne contestait pas une autorité qui décidait seule du devenir de l'élève.

Cependant, les attentes et l'implication des parents dans l'éducation scolaire de leurs enfants ainsi que leurs rapports avec l'école vont évoluer sous l'effet de plusieurs phénomènes.

D'abord, la massification de notre enseignement qui a vu, depuis les années 50 et 60, son accès élargi à des catégories sociales qui en étaient autrefois écartées.

Et si en termes quantitatifs, cette évolution à mener vers une démocratisation de notre enseignement, nous savons qu'en terme qualitatif, notre enseignement n'est parvenu que trop partiellement à compenser les inégalités présentes dans la société qu'elles soient socioéconomiques, culturelles ou encore liées aux genres.

Les déceptions se sont ainsi faites jour et le blanc-seing des parents vis-à-vis de l'école s'est progressivement effrité.

S'ajoute à cela, l'évolution du contexte économique qui, passé les trente glorieuses, n'était plus de nature à réduire, dans les mêmes proportions, les inégalités de patrimoine et de revenu avec un marché du travail de plus en plus exigeant.

Au fil du temps, les parents se sont ainsi intéressés davantage aux choix des filières et au parcours scolaire de leurs enfants et ont revendiqué un droit de regard sur l'école avec un partage de responsabilité autour de l'orientation de leurs enfants qu'il convenait de débattre.

D'autres bouleversements sociétaux ont également affecté aussi bien la famille et l'école que les liens entre les deux. Je pense notamment aux changements dans la structure de la famille qui a modifié la répartition classique des rôles, des tâches et des responsabilités en son sein avec des impacts concrets dans la relation parents-écoles.

En outre, notre société de plus en plus numérisée et connectée pose également des défis sans précédent au système éducatif. La famille et l'école sont aujourd'hui constamment exposées à des facteurs externes, à une surabondance d'information et à des modèles éducatifs alternatifs fournis par les médias sans compter les dangers des réseaux sociaux et leur influence sur nos enfants.



Je pourrais également vous parler des difficultés engendrées par l'exaltation généralisée de l'individualisme et ce, dans tous les domaines de notre société. Dans ce contexte, que devient le projet collectif qu'est l'école ? Nous voyons bien ici naître une nouvelle source de tensions et de frustrations mutuelles avec, d'un côté, les familles focalisées sur les besoins spécifiques de leurs enfants et de l'autre, les enseignants qui s'efforcent à adapter leurs méthodes pour un suivi davantage individualisé mais qui ne parviendront jamais à les décliner en autant d'élèves que comportent leurs classes.

Mesdames, Messieurs,

Face à ces évolutions ainsi qu'aux changements sociologiques et comportementaux qui ont modifié les attentes des familles, mais aussi et profondément le travail des enseignants, la structuration traditionnelle de l'école est largement dépassée et nous percevons l'absolue nécessité d'une collaboration étroite entre l'ensemble des acteurs de l'éducation de nos enfants.

Il est un fait que la mise en œuvre d'espaces de rencontre au sein de l'école, permettant à ce partenariat de se nouer, a mis un certain temps à voir le jour.

Si les fédérations de parents se sont structurées progressivement à partir de la fin de années 60, il a fallu attendre le « décret missions » de 1997 pour qu'une place légitime dans l'école soit conférée aux parents avec l'instauration du conseil de participation dont les missions ont été confirmées et élargies par décret en 2018, notamment en ce qui concerne son rôle dans le cadre des plans de pilotages ou encore la remise d'un avis sur le règlement d'ordre intérieur des établissements.

Vous le savez, le Conseil de participation est le seul lieu où se rencontrent et s'expriment à la fois l'équipe éducative, le pouvoir organisateur, les parents et les représentants de l'environnement économique et social de l'établissement. Dans le secondaire, les élèves y sont également représentés. A cet égard, je tiens à saluer la présence de jeunes parmi nous. Qu'ils se sentent libres de parole car celle-ci compte assurément en tant qu'acteurs de première ligne de l'école.

Mesdames, Messieurs,

Alors que le conseil de participation est un levier central pour renforcer la démocratie à l'école et pour encourager tous les acteurs à apporter des solutions aux défis rencontrés par l'école, force est de constater qu'il n'a malheureusement pas encore pris sa pleine puissance.

C'est ainsi l'objet de votre journée d'étude au cours de laquelle vous tenterez de comprendre les raisons pour lesquelles les conseils de participation ne fonctionnent pas encore partout de manière efficiente.

Certaines d'entre-elles sont connues. Je pense notamment aux réticences de certains professeurs et leur peur d'être jugés sur leur travail. Les horaires des réunions ne sont peut-être pas toujours adaptés pour assurer une présence suffisante des différents représentants. La communication est également primordiale, celle-ci devant veiller à la transmission des documents utiles bien en amont des réunions. Un travail de pédagogie doit aussi être réalisé pour que l'ensemble des parties puissent maîtriser la complexité et la technicité des problématiques à débattre.

A n'en pas douter, cette journée d'étude vous permettra d'élargir le champ de ces quelques constats et d'affiner leur analyse.

A ce titre, je salue la présence des représentants de la CGÉ, une association qui met aujourd'hui son expertise au service de vos réflexions, une expertise construite dans le temps et basée sur l'observation continue des avancées et des résistances à la mise en place de pratiques démocratiques dans les écoles.

Mais sans vouloir davantage m'immiscer dans vos travaux, je souhaite pour conclure, vous assurer que nous serons très attentifs aux résultats de vos réflexions car c'est bien ensemble que nous pourrons dynamiser les conseils de participation pour qu'ils soient très concrètement porteurs de sens pour l'école.

Je vous remercie pour votre attention.

## 4. LES ÉTATS DES LIEUX

Retours d'enquêtes : que disent des directions / des enseignants / des parents / des élèves / les DCO à propos du fonctionnement des conseils de participation ?

*Vous trouverez les présentations au format PowerPoint en annexe du rapport.*

### **Annexe 1 :**

État des lieux d'enseignants/directions/acteurs autour de l'école par Claude Prignon (ChanGements pour l'égalité)

### **Annexe 2 :**

État des lieux de parents par Daphné Renders (FAPEO)

### **Annexe 3 :**

État des lieux d'élèves par Logan Verhoeven (Conseil des Élèves Francophones)

### **Annexe 4 :**

État des lieux des délégués aux contrats d'objectifs par Veerle Massin (Direction générale du pilotage de l'enseignement)

## 5. L'ÉTAT DU PRESCRIT

*Vous trouverez la présentation au format PowerPoint en annexe du rapport.*

### **Annexe 5 :**

Que dit le code de l'enseignement ? Qu'est-ce qui est précisé ou pas dans les décrets et l'exposé des motifs ? par David Corbier (Direction générale du pilotage de l'enseignement)

## **6. CONVICTIONS ET PROPOSITIONS DE LA FAPEO ET DE CGE POUR LES CONSEILS DE PARTICIPATION**

Les Conseils de participation comme leviers pour le changement de l'école !

- Qu'est-ce qu'ils devraient permettre ?
- A quelles conditions ?

Présentation par Véronique de Thier (FAPEO) et Fred Mawet (CGé)

*Vous trouverez la présentation au format PowerPoint en annexe 6 du rapport.*

## **7. RAPPORTS DES DEUX TEMPS D'ECHANGES ORGANISES EN 4 ATELIERS**

Dont 3 ateliers « mixtes » - constitués d'enseignants, de directions, de parents, d'élèves, de DCO et d'acteurs autour de l'école – et 1 atelier « décideurs »

## 7.1. RAPPORT DE L'ATELIER JAUNE

### De quoi avons-nous besoin pour que les COPA fonctionnent réellement ? Sur quel temps ?

- Planification des 4 COPA, dates à fixer dès la rentrée ;
- De toute façon : délai suffisant entre l'invitation, la constitution de l'OJ et la réunion ;
- Horaires différents, pour convenir à tous les agendas (ex. : COPA 1 à 16h 30, CoPa 2 à 19h, etc.) ;
- Pourquoi pas des COPA-repas, ou lors d'une activité festive de l'école ?
- Pourquoi pas un COPA pendant les horaires scolaires ?
- Nouveaux rythmes scolaires : pourquoi ne pas prévoir des moments durant l'année (ou même chaque semaine ?) où on parle aux élèves de la démocratie, de dynamique collective, en présentant le COPA et la démocratie scolaire ?
- COPA pendant les semaines blanches ?
- Avoir des COPA qui ont du sens et sont utiles motiverait davantage les membres à y consacrer du temps ;
- Profiter des nouveaux médias pour faciliter les COPA ;
- La dynamique du COPA pourrait s'étendre au temps du passage de l'élève dans l'école (3 ou 6-7 ans), et pas qu'une seule année scolaire ;
- Les COPA devraient être suffisamment longs pour que chacun.e puisse s'exprimer, mais pas trop pour être accessibles à tout le monde. L'idée est de ne pas les faire « à l'arrache » sur un temps de midi ou en fin de journée scolaire ;
- Pour les personnes non-enseignantes et extérieures à l'école, dégager un temps minimum, défini par la loi, autorisé et justifié auprès de l'employeur si on prouve qu'on est membre d'une AP. Ou dans les horaires scolaires pour les enseignants ;
- En juin, déterminer qui fera partie du COPA et des conseils d'élèves de l'année suivante, et prévoir dans l'horaire des élèves 2h / semaine pour : préparer les réunions, être formé-es. Communiquer à l'ensemble des membres un référent par degré pour le Conseil des élèves ;
- Idem pour les enseignants, et assurer la pérennité en reconnaissant financièrement l'implication ;

- Via les missions collectives/services à l'école ;
- Avec quel(s) préalable(s), quelle formation ?

---

### ***Préalables***

---

- Un Conseil des élèves opérationnel et soutenu par les instances scolaires et institutionnelles (PO, etc.) ;
- Une relation école-famille soignée au quotidien, qui dépasse le simple COPA et les réunions de parents ;
- Un organisme / moyen de communication présent toute l'année pour garder un contact au sein des acteurs entre les réunions du COPA ;
- Indispensable d'avoir *d'abord* des instances participatives qui fonctionnent (au niveau des élèves, profs/éducateurs et parents) ;
- Mécanisme de consultation des parents *qui fonctionne* ;
- Co-construction des ordres du jour ;
- Information suffisante à tous les acteurs, pour leur permettre d'arriver au COPA en connaissance de cause ;
- Info sur le COPA à tout le monde au début de l'année ;
- Réunion structurée, avec délibérations possibles.

---

## **Formations**

---

- Prévoir budgets pour formations ;
- Formation en pédagogie institutionnelle ;
- Formation aux conseils coopératifs ;
- Formations obligatoires pour le personnel enseignant : législations et outils de démocratie scolaire ;
- Pour tout le monde :
  - ⇒ Communication non-violente ;
  - ⇒ Écoute active ;
  - ⇒ Conduite de réunion ;
- Pour les membres non-enseignantes du COPA :
  - ⇒ Plan de pilotage/contrat d'objectifs ;
  - ⇒ Fonctionnement de l'enseignement, réseaux ;
- En début d'année, au sein de l'école : formation/ateliers sur le COPA et la démocratie scolaire : pour enseignants et élèves ;
- Journée pédagogique sur le COPA pour tous les enseignants, avec rencontres d'autres acteurs (et de la FAPEO ?) ;
- Visites dans lieux de démocratie, comme le Parlement ;
- Journée « citoyenne » réunissant les 7 acteurs du COPA avec un intervenant en démocratie participative, pour faire le point sur les « ça va/ça va pas » et améliorer le fonctionnement du COPA.

---

## Quelle présidence ?

---

- La base légale ne définit pas qui exerce la présidence : il faudrait profiter plus de cette latitude ;
- Stop aux directions ! le COPA peut être présidé par d'autres personnes !
- Distribution tournante des rôles :
  - ⇒ Gérer le temps
  - ⇒ Faciliter
  - ⇒ Responsable PV
- Présidence à une personne extérieure, formée, neutre (rémunérée ?) ;
- Aide d'une personne experte extérieure, formée ;
- Présidence non-soumise à un rapport hiérarchique avec un autre membre du COPA ;
- Rôles de la présidence :
  - ⇒ Gardienne du cadre ;
  - ⇒ Gardienne du temps ;
  - ⇒ Gardienne de la dynamique de réunion ;
  - ⇒ Facilitation ;
  - ⇒ Donner la parole ;
  - ⇒ Reformuler ;
  - ⇒ Dégager les consensus ;
  - ⇒ Propose les OJ ;
  - ⇒ Prépare le COPA avec les différents acteurs ;
- Présidence multiple, en tournante ;
- Présidence au courant des bases légales ;
- Présidence formée à la pédagogie institutionnelle et à la sociocratie ;
- Utilise des techniques variées pour dynamiser la réunion ;
- A des compétences en négociation ;
- Formation en conduite de réunion ;
- Formation en leadership partagé ;



- Présidence soumise à élection ;
- Distinguer la présidence et l'animation de la réunion ;
- La présidence doit être préparée.

---

### ***Quels garde-fous ?***

---

- Soigner la communication !
- Clarifier au maximum les missions du COPA et des rôles/fonctions, responsabilités et pouvoir de chacun des membres ;
- Le COPA n'est pas un tribunal, il n'y a pas de sanctions, et on n'y sanctionne personne, ni aucun groupe d'acteurs ;
- ROI du COPA
  - ⇒ Différent du contenu et des missions ;
  - ⇒ Charte, règles de conduite ;
  - ⇒ Prévoit ce qu'on fait en cas de non-respect ;
- Pas de tabous, sujets potentiellement abordables précisés par le prescrit légal, il importe de le faire vivre concrètement ;
- Le COPA, ce n'est pas que de l'administratif, pas que des cases à cocher ;
- Protections/garanties envers les hiérarchies pour libérer la parole (Directions/profs, profs/élèves).

---

## Autres

---

- Partir des besoins du terrain : organiser des sondages pour dresser l'ordre du jour ;
- Organiser des espaces de parole par groupes d'acteurs avant le COPA ;
- Créer et garantir la place de chaque acteur/actrice ;
  - ⇒ Utiliser des outils de communication accessibles, inclusifs, pour informer, diffuser, organiser, planifier, favoriser les réflexions et recueillir les idées ;
  - ⇒ Éviter le « jargonage », et même veiller spécifiquement à l'inclusion des parents et élèves qui n'ont pas les codes et ne maîtrisent pas forcément la langue scolaire, parfois au sens littéral ;
  - ⇒ Présence de traducteurs si des personnes (parents ?) ne parlent pas ou pas suffisamment le français ;
- Communiquer publiquement avant/après COPA et conseils des élèves ;
- Place au sein des écoles pour les parents afin qu'ils puissent préparer, discuter, construire ensemble ;
- Idem pour tous les autres acteurs, avant le COPA ;
- Faire du COPA un lieu de ressources et non une formalité ;
- Invitation entre écoles d'un même quartier/village ;
- Faire un cadastre des COPA existants, pour objectiver la situation ;
- Représentants des différents acteurs élus, comme les représentants des parents et des élèves.

---

## ***Comment on continue ?***

---

- Créer des espaces de rencontre « hors COPA » pour tous les acteurs, pour harmoniser les modes de communication et les rendre plus accessibles ;
- Développer des synergies entre le monde « économique » et le monde scolaire ;
- Mettre le focus sur les bonnes pratiques, les partager et les valoriser, pourquoi pas dans les médias, pour sortir de l'entre-soi scolaire ;
- Rôle du régulateur : vérifier si les COPA existent et si non, les mettre en place de manière obligatoire ;
- Valoriser le rôle des représentants des parents et des élèves, pour que la relation entre eux et l'école devienne gagnant-gagnant ;
- Communiquer les contrats pédagogiques des écoles, dans un souci de transparence ;
- Développer la démocratie scolaire dans tous les domaines et sous tous les aspects, aller plus loin et ne pas la limiter au seul COPA ;
- Donner un statut particulier aux avis du COPA (en faire un acte administratif ?) pour que les élus doivent justifier pourquoi ils ne les suivent pas, le cas échéant ;
- Le COPA doit être une ressource, un outil de démocratie scolaire dans une dynamique globale de l'école, dans le cadre d'un partenariat école-famille, ainsi que c'est mentionné tant de fois dans la loi.

## 7.2. RAPPORT DE L'ATELIER ROUGE

### *1er temps autour de l'état des lieux (Matin)*

Groupe des enseignants	<ul style="list-style-type: none"><li>• Confirmation de l'état des lieux ;</li><li>• Au CPPT : on n'évoque jamais le CoPa comme si cela n'avait aucune importance ;</li><li>• Ils soulignent l'importance de la formation pour les membres du CoPa, enseignants inclus.</li></ul>
Groupe des parents	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le CoPa est une coquille vide dans laquelle les parents sont peu entendu ;</li><li>• Importance de la formation par rapport au système scolaire en Belgique (complexité) ;</li><li>• Se dissocier de la posture personnelle et prendre la place de représentant du collectif est une réelle difficulté -&gt; enjeu de la concertation ;</li><li>• Il peut être très difficile de comprendre ce que peut réellement être un CoPa (souvent très informatif) ;</li><li>• Mais les parents y croient, il faut que cela continue.</li></ul>
Groupe Direction/DCO	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il y a des limites à maintenir (notamment sur les questions pédagogiques) ;</li><li>• La mobilisation doit être faite sur des questions précises ;</li><li>• Il faut parfois travailler dans l'informel quand ce n'est pas possible autrement ;</li><li>• Regrettent l'absence du projet d'établissement dans les sujets de discussion possibles du CoPa.</li></ul>

<p>Groupe des acteurs autour de l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents, même lorsqu'il y a une association de parents, ne savent pas qu'il existe un CoPa ;</li> <li>• La gratuité et les dépenses demandées aux parents sont trop peu discutées en CoPa ;</li> <li>• Qu'en est-il de la formation des délégués au Conseil d'élèves ?</li> <li>• Elèves de 5è-6è primaire peuvent être accompagnés et présents au CoPa -&gt; n'a pas été dit ;</li> <li>• Il devrait il y avoir des conséquences à ce qui est discuté lors du CoPa ;</li> <li>• Dépendance forte de la bonne volonté de la direction ;</li> <li>• CoPa = lieu de participation // Copaloc, Cocoba,...= lieux de conflits ;</li> <li>• Il faut pouvoir se rendre compte de ce qui est demandé aux parents : beaucoup de temps sans formation pour faire évoluer l'école ?! Est-ce correct et légitime ?</li> </ul>
<p>Groupe des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confirment avoir trop peu (voire pas du tout) d'information sur l'existence du CoPa et demandent la mise en place d'un système pour savoir qui est au CoPa ?</li> <li>• Suivi et formation au CoPa réellement problématique -&gt; on ne sait pas qui nous représente, quand, comment, ...</li> <li>• Lieu mal utilisé.</li> </ul>

**2ème temps autour des ajouts/accords/désaccords face à la proposition FAPEO/CGé (Matin)**

<p>Groupe des enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La présidence du CoPa ne devrait jamais être exercée par le PO pour permettre d'avoir moins de dépendance au PO pour avoir les infos et davantage d'implication de chacun ;</li> <li>• Il faudrait prendre en considération les avis de l'ensemble des membres du CoPA et rendre des comptes suite à ces avis (+ traces écrites) ;</li> <li>• Formation devrait être proposée à tous les acteurs du CoPa -&gt; pas obligatoire mais possibilité offerte de se former à la représentation démocratique ;</li> <li>• Réel enjeu de politique locale -&gt; aller-retour entre le politique et le terrain (assister au conseil communal par exemple et en faire un retour au CoPa,...) ;</li> </ul>
<p>Groupe des parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sortir du prescrit quant aux thèmes à aborder : pouvoir parler du climat scolaire par exemple ;</li> <li>• Les membres du CoPa n'ont pas accès au diagnostic de base du plan de pilotage ;</li> <li>• Avis non éclairé et sans commentaire car pas suffisamment d'infos</li> <li>• Place aux élèves du fondamental ;</li> <li>• Comment garantir un climat de confiance ?</li> <li>• Manque de soutien informatif (système scolaire), logistique et administratif pour les parents (accès aux plateformes, ordre du jour communiqué à l'avance, accès aux pv,...) + congés citoyen.</li> </ul>
<p>Groupe Direction/DCO</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance de l'équilibre : le PO est responsable ;</li> <li>• Comment partager le pouvoir si la responsabilité est partagée ?</li> <li>• Point d'attention sur les situations individuelles des élèves (confidentialité par exemple) ;</li> <li>• Formation : lourdeur du processus -&gt; il vaudrait mieux apprendre ensemble dans le CoPa ;</li> <li>• Charte de sécurité au-delà d'un règlement trop formel.</li> </ul>

Groupe des acteurs autour de l'école + élèves (regroupés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le temps mis à disposition : il faut aller plus loin sur cette question ;</li> <li>• Quel temps est permis aux élèves qui doivent représenter 900 autres élèves ?</li> <li>• Le temps de consultation entre élèves avant chaque CoPa + quels sont les moyens mis en place ?</li> <li>• Si l'accent est mis sur le CoPa, comment faire pour impliquer les parents qui sont déjà parfois dans des rapports de force compliqués ?</li> </ul>
---	--

---

***3<sup>ème</sup> temps autour des questions suivantes : De quoi avons-nous besoin pour que les CoPa aient du sens pour tous ? Comment on continue ? (Après-midi)***

---

Groupe 1 (mix de toutes les catégories d'acteurs)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut organiser la temporalité à l'avance et prévoir le calendrier des réunions sur toute une année scolaire pour permettre de se préparer ;</li> <li>• Sens à définir PAR les participants du CoPa ;</li> <li>• Présidence tournante dont la Direction fait partie (proposition qui ne fait pas l'unanimité) ;</li> <li>• Possibilité de tous les acteurs d'ajouter des points à l'ordre du jour ;</li> <li>• Formation interne au groupe du CoPa (+ éventuellement des experts invités) -&gt; le groupe s'auto-forme ;</li> <li>• Cadre : ROI et charte indispensables ;</li> <li>• Importance de clarifier les rôles de toutes les instances (AP ≠ CoPa,...) ;</li> <li>• Logistique des réunions avant et après doit être prise en charge (local,...) ;</li> <li>• Motivations ? Ce qui va motiver les acteurs :</li> <li>• Parents ? Discuter des problèmes liés aux enfants ;</li> <li>• Profs ? Se mettre en projet collectif ;</li> <li>• Acteurs autour de l'école ? CoPa comme organe de communication et de co-construction pour le bien-être des enfants ;</li> <li>• Direction ? Travailler avec une instance supérieure (CoPa) qui discute de l'école.</li> </ul>
---	--

<p>Groupe 2 (mix de toutes les catégories d'acteurs)</p>	<p>Mise à disposition de moyens et de temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation (temps de formation pour tous dans l'année) et information (AG informative en début d'année pour tous les parents) ;</li> <li>• Traduction et interprétation grâce aux acteurs extérieurs ;</li> <li>• Avant = temps prévu en amont pour les élèves ;</li> <li>• Communication dans le jdc pour les parents (pas de numérique) ;</li> <li>• 1h/semaine de démocratie scolaire pour les élèves ;</li> <li>• Réunions thématiques plutôt qu'un ODJ systématique + annoncé suffisamment à l'avance -&gt; travailler sur des thèmes permettrait de mobiliser et consulter plus facilement la base ;</li> <li>• Recentrer sur les apprentissages (demander à être informés des avancées par rapport au Contrat d'objectifs par exemple).</li> </ul>
<p>Groupe 3 (mix de toutes les catégories d'acteurs)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démocratie scolaire : le CoPa est un levier pour amener la démocratie à l'école ;</li> <li>• Temps est un problème : après le temps scolaire ? Dans le travail collaboratif des enseignants ? Dans le temps d'apprentissage des élèves ? -&gt; idéal = 2h/semaine de temps consacré à la démocratie à l'école ;</li> <li>• Présidence : pas les Directions pour permettre aux autres acteurs de s'impliquer et pour ne pas éteindre certains tabous -&gt; vers une co-présidence ?</li> <li>• Isomorphisme : les règles des adultes sont les mêmes pour les élèves au sein du CoPa ;</li> <li>• Formation : il faut former les élèves à la démocratie + les enseignants et les parents aux enjeux et fonctionnement du CoPa ;</li> <li>• Avec le soutien du monde associatif ;</li> <li>• CoPa doit tirer sa légitimité des projets portés dans l'école ;</li> <li>• Attention : peur des représailles sur les enfants si pression pour mettre en place un CoPa.</li> </ul>



### 7.3. RAPPORT DE L'ATELIER BLEU

---

#### ***Matin - Désaccords par rapport aux propositions CGé-FAPEO***

---

Ces désaccords ont été nommés par certains groupes de pairs, mais n'ont pas nécessairement fait l'objet d'un consensus dans le groupe.

#### *Elèves :*

Il faudrait plus parler de « valeurs » que de « convictions » car ce sont des grandes idées sur lesquelles tout le monde peut être d'accord mais qui ne sont pas très concrètes.

#### *Equipes éducatives :*

Est-ce que ce projet ne tue pas des initiatives déjà existantes ? Ne faut-il pas plus s'adapter aux réalités présentes sur le terrain et cibler les lieux où il est indispensable d'agir ?

#### *Directions/DCO :*

Propose le mot « engagement » plutôt que « convictions ». Il faut que les missions du COPA soient beaucoup plus claires.

#### *Autour de l'école :*

Il ne faut pas que le COPA soit le seul lieu de démocratie dans l'école.  
Présidence extérieure ou présidence tournante ?

---

## *Changements – propositions*

---

### Elèves :

- Il faut plus d'actions concrètes ;
- Il faut des lieux de parole pour tous les élèves ;
- Une présidence tournante entre les représentants présents au CoPa ;
- Il faut que le COPA soit un lieu où on peut prendre des décisions ;
- Il faut qu'il y ait des ressources faciles, simples d'accès pour comprendre les enjeux des COPA ;
- Il faut que les élections au COPA soient démocratiques et que ce soit un lieu de vote ;
- Penser à co-construire l'ordre du jour ?

### Equipe éducative :

- Il faudrait de l'accompagnement pour tous les groupes représentés au COPA ;
- Préciser le cadre ;
- Il faudrait une personne extérieure pour assurer la présidence ;
- Dans quel temps faire cela ? avec quelle articulation avec le programme ? Comment organiser le travail collaboratif nécessaire ?

### Parents :

- Il faut inclure les élèves de primaire aussi, donc il faut penser les sujets pour qu'ils soient accessibles et abordables pour les enfants et leurs parents ;
- Il faut mettre le focus sur les relations et le climat scolaire ;
- Il faut un accompagnement pour mener la dynamique ;
- Il faut des lieux dans l'école pour que les parents puissent se réunir, avoir des temps informels pour se réunir (c'est ça qui permet de tisser du lien) ;

- Il faudrait un congé citoyen pour les parents qui sont dans les COPA ;
- La démocratie est un enjeu transversal pour les différents acteurs et qui devrait être portée à différents niveaux de l'école (pas juste au COPA).

---

***Après-midi - Les idées en vrac telles que les gens les ont écrites individuellement sur les feuilles. De quoi on parle ? Quelles sont les missions du COPA ?***

---

- Ce qui fait avancer la structure scolaire, le bien-être de tous ;
- Un ROI du COPA précise qui peut mettre un point à l'ordre du jour et qui peut décider ce qu'on traite ou non ;
- Questions sur l'avenir de l'école, question des acteurs (parents, professeurs...).  
Projet + réforme à vulgariser + relations avec le quartier ;
- La démocratie est-elle mise en place ?
- Des sujets compréhensibles pour tous ;
- De ce qui ne fonctionne pas et qu'on pourrait améliorer, de ce qui fonctionne bien et dont on est fier ;
- Lister des sujets qui peuvent être abordés en COPA et accessibles à tous les partenaires de l'école ;
- Evaluation, remédiation, les choix pédagogiques de l'école ;
- Toutes les problématiques liées à l'école ou toutes les parties prenantes sont concernées ;
- De tout sauf les règlements de compte ;
- Attention à la formulation des nouvelles missions : on évoque l'évaluation de l'articulation école/pôles territoriaux alors que 4 acteurs doivent s'articuler autour des enjeux d'accompagnement des élèves à besoins spécifiques (école-parents-PT- CPMS). Cela biaise si on met à mal la co-construction de l'articulation des missions de chacun sur le terrain ;

---

## ***Communication***

---

- Transparence et préparation en amont puis PV clair ;
- Information sur ce qu'est le COPA ;
- Présence de ressources disponibles en amont des COPA et des lieux de communication des idées débattues au COPA ;
- Avis traduit, communication orale via l'AP et l'AG, les écrits un maximum vulgarisés, OJ transmis à tous les partis à l'avance, co-construction de l'OJ ;
- Créer une plateforme d'échange accessible à tous ;
- Via le numérique également ;
- Communiquer = destinataire qui reçoit et comprend, parfois, c'est nécessaire de demander des reformulations ;
- Utiliser les canaux de l'école qui sont déjà présents ;
- Transparence et bonne gouvernance ;
- Communiquer sur le suivi des questions abordées (qui et quand ?).

---

## ***Présidence***

---

- Une saine alternance ;
- Eviter le P.O. ou la direction ;
- Permettre une alternance ;
- Neutre, une personne extérieure qui peut mener une réunion, modérer, gérer des tensions...
- Enfants au centre ;
- DCO ?
- Idem que fonction de secrétaire, animateur, ... en alternance ;

- Personne qui connaît l'école et est apte à gérer les débats (bienveillance, où le jugement n'aurait pas sa place...);
- CGé à la présidence ?
- N'éviter personne, travailler sur la confiance, alterner les rôles ;
- Alternance avec une personne extérieure de temps à autres ;
- Cela reste un rôle, cela ne change pas l'autorité.

---

### ***Préparer l'amont***

---

- Rencontre Parents, enfants, direction ;
- Donner les informations juridiques, le planning ;
- Préparation d'un OJ commun ;
- Avoir des moments informels ;
- Avoir des informations sur les différents points qui vont être abordés ;
- Créer un bureau dans le COP ;
- Formation, planning annuels, documents utiles en temps utiles, connaître les autres organes de concertation, les fonctions des participants...
- OJ complet, une semaine à l'avance avec mise à disposition de tous les documents pour éclairer chaque sujet ;
- Lister les questions et documenter autant que possible pour permettre d'y répondre ;
- Créer un ROI ensemble ;
- Préparer la coconstruction d'un OJ « permanent » (qui reprend toujours les mêmes grands points) ;
- Favoriser, soutenir les espaces d'échanges et de rencontre (café des parents, festivités, construction de projets communs...);

- Le fonctionnement doit être construit par le groupe, développer des compétences de « pair-parents » ou « pairs-facilitateur » s'exerçant dans le milieu associatif, inviter les parents à prendre en charge une activité « pédagogique » de partage ou transmission de valeurs cultures, préparer le COPA.

---

### ***Soigner l'aval***

---

- Élaborer un fonctionnement et une information clairs et accessibles pour former les participants (un doc.) ;
- Demander à chaque représentant de faire un retour ;
- Créer la charte ensemble et la partager avec tous les acteurs + se répartir les responsabilités avant le COPA ;
- Travailler/comprendre le système démocratique doit être transversal.

---

### ***Cadastre ? Bonnes pratiques ?***

---

- Rôle du pouvoir régulateur : vérification ?
- Charte sur les zones réservées et les zones de négociation ;
- Intérêt de reconnaître le « déjà là » en termes de pratiques participatives au sein des écoles même si elles n'ont pas encore abouti à la création d'un COPA ;
- Garder le « personnel » en dehors ;
- Coconstruire une charte commune, définir les engagements et s'y tenir ;
- Charte ou ROI ?
- Conseil de coopération/ classe pour initier la réflexion démocratique (prise de responsabilité par les élèves) conseil d'école ;
- Pédagogie institutionnelle  $\leftrightarrow$  COPA ;
- Rôle des FPO/CSA.

---

### ***Qui participe au COPA ?***

---

- Des acteurs élus en amont (exception délégués syndicaux) ayant un mandat clair et une durée ;
- Des acteurs de toutes les différentes sphères de l'école externe et interne ;
- Les élèves et les acteurs de toutes les sphères ;
- Des représentants élus et représentatifs de tous les acteurs de l'école ;
- Les associations de quartier ;
- Les enfants de 5e et 6e (primaire) ;
- Faire appel à des acteurs extérieurs et proches de l'école → faire une campagne de sensibilisation ;
- Des personnes différentes tirées au sort à chaque COPA ;
- Prévus par le texte de loi + à l'extérieur : ouvrir le plus possible en lien avec le plan de pilotage et le projet d'établissement ;
- ENFANTS = PROTAGONISTES.

---

### ***Dans quel temps ?***

---

- Le samedi matin ;
- En dehors du temps scolaire (début de soirée) ;
- Lors des réunions de parents ;
- Durant le temps scolaire ;
- Alternier hors des heures de cours (1 Mercredi PM, 1 soir, 1 samedi, 1 au choix) ;
- L'important est la planification annuelle de minimum 4 réunions, Changer de moment si nécessaire ;
- Si on considère la participation au COPA comme de l'apprentissage, alors cela fait partie du temps scolaire ;

- Créer des horaires en fonction des disponibilités et de l'OJ ;
- Durant le temps scolaire, sans cibler un cours ou un moment particulier. 4X par an les acteurs externes peuvent s'organiser ;
- A définir avec les participants ?
- Alternier temps scolaire et autres, Prévoir les 4 dates en début d'année.

---

***Former quels acteurs et comment ?***

---

- + que former, accompagner ? – tous les intervenants (élèves, direction...) ;
- Élèves via le cours de citoyenneté – Les profs par l'IFPC – qui forme les parents et le PO ?
- Pourquoi ce cours-là ?
- Tous, aide et soutien permanent ;
- Pas en termes de formation mais en termes d'accompagnement sur la durée des représentants des divers groupes ;
- Préparer un doc. clair pour les parents/profs/élèves et l'accompagner d'explications ;
- Former l'animateur/président de la réunion ;
- Animateur extérieur à l'école occasionnellement pour redynamiser/donner des conseils – professionnels de l'éducation permanente ;
- Former des référents au sein des écoles (avec différentes casquettes) ayant pour mission de faire vivre la démocratie dans la vie du système ;
- Former les représentants des parents à représenter tous les parents ;
- Plus de liens avec l'extérieur : éducation permanente ;



**Remontée des sous-groupes par thématiques** (avec accord en sous-groupe et pas d'opposition en grand groupe).

---

### ***Préparer l'amont***

---

Il faut mettre les conditions pour favoriser la rencontre avec les parents, le plus tôt possible. On pourrait en parler dès l'inscription en 1<sup>e</sup> secondaire et qu'il y ait des parents pour accueillir et présenter le COPA et les différents acteurs de l'école dès ce premier moment de contact avec l'école.

Penser à prévoir des interprètes.

Avoir une communication de qualité qui va dans les deux sens, pouvoir reformuler et questionner avant ce qui n'est pas ou peu construit.

Prévoir un ROI et une Charte. Préparer l'OJ avec des éléments qui viennent de partout. Avoir des rituels dans le COPA pour que les choses s'installent.

Donner de la visibilité au COPA dans l'école, montrer que ça va avoir lieu, quelque chose de vivant dans l'école pour que les élèves puissent aussi en parler avec leurs parents.

Pouvoir préparer suffisamment à l'avance, il faut que chaque catégorie de représentants aient le temps de consulter leur « base », avoir des échanges de qualité.

Construire le réseautage entre parents, des moments formels et informels. Avoir un référent de l'alliance éducative dans l'école qui ne soit pas la direction. Aller par exemple chercher le CPMS pour favoriser le lien.

Que ces moments deviennent des rituels, des habitudes et soient plus fluides et installés pour tout le monde.

---

### ***Soigner l'aval***

---

Il faudrait avoir un modèle de PV qui précise les présences, les décisions, les actions et qui en est responsable et les échéances. Il faut privilégier le consensus. Il faut créer une dynamique et un rythme en précisant les délais attendus pour les résultats (temps court ou temps long), et donc communiquer sur les avancées avant la réunion suivante, par mail par exemple. Il faut penser aux dessins (avec des facilitateurs graphiques peut-être) pour se donner plus de chance d'être compris de tous. Il faut penser à célébrer les réussites, en faire la publicité.

---

## **Présidence**

---

Le rôle de présidence est remis en question. Le sous-groupe de travail fait la proposition que ce soient les jeunes ou les enfants qui soient à la présidence. Cela permet de se souvenir que c'est eux qui sont au centre des enjeux de l'école. Si on met en place des systèmes qui permettent aux jeunes de progresser et d'acquérir les compétences nécessaires : il faut former et accompagner les jeunes, cela ne se fait pas sans préparation. Jouer ce rôle de façon progressive dans les différents lieux, en conseil en classe, conseil citoyen..., que le cadre soit bien posé et ritualisé, c'est tout à fait possible (déjà fait dans certaines écoles). Cela donne des chances à tous les enfants de faire une expérience de responsabilité démocratique et on œuvre ainsi à la réduction des inégalités. L'idée serait de le mettre en place dès le début de la scolarité.

Les élèves sont capables de prendre beaucoup de choses en main sans que les adultes n'interviennent.

---

## **De quoi on parle ? Quelles sont les missions du COPA ?**

---

Au niveau de la forme : tous les sujets en dehors de questions personnelles, peuvent être mis à l'ordre du jour du COPA. Chacun peut mettre un point à l'OJ et tout le monde doit en être informé. Il faut de la TRANSPARENCE.

Au niveau du fond : on devrait parler de gratuité, utilisation des fonds de subvention, activités proposées aux élèves, devoirs à domicile (quoi ?, Comment ? ) utilisation des infrastructures et des locaux, choix logistiques (informatique... ) activités extrascolaires, remédiation, évaluation, pédagogie et stratégie pour lutter contre l'échec, utilisation du NTPP, etc.

- ⇒ Proposition : que les CoPa puissent accueillir un public, comme les conseils communaux.
- ⇒ Tous les sujets doivent pouvoir être abordés et questionnés, toutes les questions doivent pouvoir trouver des réponses, sinon cela veut dire qu'il y a un tabou ou une gêne à creuser.

---

## **Comment communiquer ?**

---

Pour que le débat puisse avoir lieu, il faut que chacun ait accès aux informations de façon transparente. Il faut donc penser les lieux virtuels et présents où tous les acteurs peuvent trouver cette information et des ressources liées à ces espaces.

On peut penser aussi bien à des valves, un local pour les parents, qu'un site internet, des vidéos, l'usage de réseaux sociaux, des mails, etc. Moments de rencontre pour éviter les soucis liés à la fracture numérique, des lieux de rencontre entre parents et entre parents et école.

Durant les échanges, il faut des balises et les faire respecter, un cadre qui permet à chacun de se sentir bien et légitime.

Pour alimenter tout cela il faudrait également des lieux d'écoute dans les écoles.

Lieux pour les parents autres que le trottoir devant l'école, mais un vrai espace de rencontre et d'échanges pour les parents.

De façon transversale, un climat d'écoute et d'échanges respectueux.

---

### ***Cadastres – Bonnes pratiques***

---

Mettre en évidence ce qui fonctionne bien dans l'école, avec l'aide des CSA (vision d'ensemble des établissements d'un même réseau).

Exemples de bonnes pratiques : le conseil en classe qui prépare au conseil d'école qui prépare au COPA, accueil des parents dans les classes, faire des valves, accueil des parents dans l'école (avoir un local), etc.

Les recherches scientifiques montrent qu'impliquer les parents est favorable aux apprentissages scolaires, diffuser ce genre de recherches.

Mais comment impliquer les parents qui ne fréquentent pas l'AP ? Comment faire cohabiter tout le monde ? Il faut des moments informels pour le faire.

Des actions positives entraînent une hausse de la confiance et du sentiment de légitimité, on est dans un cercle vertueux.

Il faut ouvrir les écoles aux parents ! Stop aux écoles-prisons.

#### 7.4. RAPPORT DE L'ATELIER VERT (DECIDEURS)

##### *Quelque chose à ajouter à l'état des lieux ?*

D'abord préciser, à la demande d'un P.O., qu'il y a évidemment des écoles où le CoPa fonctionne mais tout le monde reconnaît le problème : le grand nombre d'écoles où les CoPa n'existent pas ou existent formellement mais ne fonctionnent pas de manière démocratique. Et puis beaucoup de réactions des participants qui reprennent et soulignent certains aspects repris dans les différents états des lieux :

- Les difficultés rencontrées pour organiser ces CoPa liées aux indisponibilités des différents groupes d'acteurs : quand les tenir ? pendant la journée ? le midi ? en fin de journée ? le soir ?
- La difficulté d'enseignants à prendre la parole librement en présence de leur direction ;
- Les barrières (culturelles, linguistiques, numériques) qui compliquent l'implication de toutes les catégories de parents et fait que les parents de milieu populaires et d'origine étrangère ne sont régulièrement pas représentés ;
- Le risque de porte-à-faux de l'interprétation de la parole d'enseignants qui sont aussi délégués syndicaux ;
- Oui, les directions sont vraiment surchargées alors que l'organisation du CoPa repose actuellement sur elles ;
- Et les enseignants sont également débordés et épuisés ;
- Le fait que des avis soient rendus par des CoPa qui n'existent pas est vraiment problématique et montre le besoin qu'il y ait un cadastre et qu'une étude soit menée pour objectiver l'état des CoPa ;
- Pour la qualité des échanges, la structure et la taille du P.O. est déterminante : ça plaide contre le rassemblement de plusieurs implantations ;
- Oui, la qualité de l'exercice de la fonction de présidence est essentielle ;
- Les O.S. ne sont pas favorables à l'occupation systématique des sièges « enseignants » par les délégués syndicaux dans les CoPa ;
- Il n'y a pas de campagne de sensibilisation aux CoPa ;
- Tant qu'il n'y a pas d'apprentissage à la démocratie, n'est-ce pas mettre la charrue avant les bœufs ?...

- Ne gagnerait-on pas à faire la clarté sur ce qu'on entend par « participation » : qu'est-ce qu'on en attend ?
- L'enquête-miroir semble un processus intéressant pour amorcer un dialogue.

---

***Accord / désaccord / Ajouts / approfondissements concernant la fonction revisitée que proposent FAPEO et CGé pour les COPA ?***

---

Globalement, accord sur ce qui est proposé avec 4 objections importantes qui nécessitent d'approfondir la réflexion ultérieurement :

- Impression que les propositions CGé/FAPEO sont très voire trop ambitieuses vu l'état des CoPa : ne faudrait-il pas procéder par étapes ? Et en même temps, un vrai CoPa nécessite un dialogue de qualité mais le CoPa crée aussi l'obligation de ce dialogue...
  - Acter que la question de la représentation des enseignants dans les CoPa n'est pas simple et ne fait pas consensus dans les O.S ;
  - La confidentialité des chiffres va trop loin et fait qu'on demande aux parents et aux élèves de se situer alors qu'ils n'ont pas accès à ces éléments ⇔ il faudrait effectivement pouvoir partager ces chiffres mais peur de ce que ça peut provoquer dans la situation de marché scolaire actuel...
  - On devrait pouvoir se parler de tout ce qui va bien et qui ne va pas dans l'école mais pas question de parler de personnes, que ce soit d'un prof, d'un parent ou d'un élève ⇔ ok, ça nécessite des garde-fous éthiques forts et ça ne peut pas se traiter jusqu'au bout dans les CoPa mais les problèmes qui se posent dans les écoles s'incarnent à travers des actes posés par des personnes - où d'autre peut-on amener ces problèmes collectifs S'ils ne trouvent pas spontanément à se régler ailleurs ?
- ⇒ Nous sommes clairement sur des nœuds, sur 4 questions délicates et importantes qu'il faudra approfondir.

À travailler aussi :

- De quels moyens (temps, ...) les équipes éducatives ont besoin pour pouvoir investir correctement les CoPa ?
- Creuser cette idée de temps « citoyen » à donner aux parents qui travaillent pour participer aux CoPa ?
- Faut-il former tous les acteurs du CoPa ou juste ceux qui ont la responsabilité de l'animer ?
- Sur les nouvelles missions présentes et à venir des CoPa, faut réfléchir à comment faire pour que les directions y soient prêtes ?
- Comment fait-on pour que les élèves puissent participer ?
- Quel mécanisme de contrôle des CoPa ? (en faut-il un ? lequel ?)

---

***De quoi avons-nous besoin pour que les COPA aient du sens pour tous/puissent remplir leur rôle ?***

---

Il faudrait :

- Prévoir un temps **significatif** de présentation du CoPa dans l'école ;
- Que les P.O. informent les parents avec des outils de communication diversifiés (papier, vidéo,...) et informent également tous les autres groupes d'acteurs membres du CoPa ;
- Pour aider à bien le mettre en place et le faire fonctionner, il faudrait structurer l'amont et l'aval des CoPa : baliser le processus et préciser les temps et les lieux d'appropriation des différentes problématiques ;
- Besoin d'avoir un ROI « cadre – modèle » ;
- Vérifier que toutes les missions du CoPa soient rencontrées ;
- Importance de ce qui se passe entre deux CoPa : la préparation de l'OJ doit se faire tout au long de l'année ;
- Il y a d'énormes balises éthiques à mettre et à faire respecter sans lesquelles il est hors de question de se parler de questions sensibles...
- Il faut pousser à l'échange de bonnes pratiques : utiliser les fédérations/P.O. pour faire circuler les infos sur les outils et les pratiques et mutualiser, partager entre fédérations de P.O. et construire une boîte à outils commune ;
- Ça aura du sens **si** les enjeux sont visibles, palpables ;
- Attention à ne pas confondre exercice de la démocratie et apprentissage de la démocratie ⇔ peut-on faire l'un sans l'autre ?...
- Besoin d'articuler les CoPa avec les autres lieux de concertation et rendre visible l'organigramme ;
- Importance de la transparence de ce qui s'y dit : il faut que les PV soient diffusés auprès de tous les concernés ;
- Il faut que les CoPa rendent un avis circonstancié sur les Plans de Pilotage et mettent un point sur le PdP à chaque réunion, pour que ce soit un processus et pas un « one shot » et que le DCO puisse rencontrer le CoPa qui sera au courant ;

- Ce serait bien de commander une recherche qui va étudier ce qui se passe dans les CoPa et pour chaque groupe d'acteurs ;
- Besoin de former les jeunes à la participation et former aussi les animateurs du processus de concertation ;
- Essayer qu'il n'y ait pas superposition entre autorité de la direction et animation du CoPa : distinguer présidence et animation ? faire tourner la présidence ? Et surtout mettre une charte et des balises suffisamment fortes pour que tout le monde se sente en sécurité !
- Clarifier et mieux articuler les différentes instances de concertation ;
- Concevoir la structuration de l'OJ par catégories de points : info / positionnement / ...
- Envie d'élargir les missions du CoPa mais à travailler avec prudence ;
- Donner du sens / clarifier le concept de participation ou le réaffirmer et diffuser ce qui est déjà écrit dans l'exposé des motifs du prescrit.

---

***Comment on continue ?***

---

- ⇒ FAPEO & CGé font un rapport de tout ce qui s'est dit lors de cette journée ;
- ⇒ Cette réflexion est transmise aux DCO pour qu'elle puisse leur être utile lors des évaluations intermédiaires des Plans de pilotage qui démarrent ;
- ⇒ Où poursuivre cette réflexion ? Au comité de concertation du Pacte mais alors penser à ajouter la représentation des élèves ;
- ⇒ Affiner l'état des lieux et poursuivre la réflexion au sein de chaque groupe d'acteurs ;
- ⇒ Poursuivre aussi cette réflexion dans le cadre du chantier « démocratie scolaire » du Pacte.



## **8. CONCLUSIONS MOMENTANÉES : QUE RETENIR DE CETTE JOURNÉE, DU POINT DE VUE DES ORGANISATIONS PORTEUSES ?**

Nous le disons au terme de la présentation de nos convictions : nous sommes conscients qu'il y a deux chantiers distincts ou plutôt un chantier en deux temps :

- Faire fonctionner effectivement les CoPa comme le prescrit le prévoit - et il y a du pain sur la planche ! mais ce qui est réjouissant, c'est que tous les groupes d'acteurs en ont conscience et semblent prêts à se retrousser les manches ;
- Considérer les CoPa comme des leviers potentiels pour le changement de l'École / de chaque école, comme nous le préconisons.

Pour concrétiser ces deux étapes, une série de conditions préalables ont été identifiées et devront être rencontrées.

Nous retenons :

---

### ***Confirmation des états des lieux forcément partiels et partiels délivrés le 23 novembre :***

---

Même s'il y a évidemment des écoles où le CoPa fonctionne, tous les acteurs présents reconnaissent le problème : le grand nombre d'écoles où les CoPa n'existent pas ou existent formellement mais ne fonctionnent pas de manière démocratique.

Proposition :

Commander un état des lieux plus systématique de l'effectivité et du fonctionnement des CoPa pour pouvoir affiner le diagnostic.

---

### ***Autres éléments qui font consensus :***

---

Le prescrit actuel doit être respecté et donc, il faut mettre en place les conditions pour qu'il puisse l'être. Cette journée a contribué à éclairer et nommer ce qui coince. Différents aspects et propositions ont émergé et sont repris ci-dessous.

La proposition de la FAPEO et CGé d'aller plus loin et de pouvoir se parler de tout ce dont il y a besoin pour « soigner l'école », pour améliorer la qualité de vie et des apprentissages des élèves.

Cette proposition est intéressante mais ne peut s'instruire de façon sauvage et rapide. Cela soulève des craintes, des objections et des questions légitimes chez des acteurs du monde

scolaire et il faut prendre le temps de traiter ces questions : d'éclairer ces nœuds et de délibérer sur la meilleure façon d'avancer dans le respect de tous les groupes d'acteurs. Ces nœuds sont également repris ci-dessous.

---

***Pour arriver à mettre en œuvre le prescrit actuel :***

---

***Mieux encadrer – soigner le cadre : Mettre plus de balises sans rigidifier***

- Planifier les réunions en début d'année ;
- Élaborer un ROI type dont les CoPa peuvent s'inspirer ;
- Préparer la co-construction d'un OJ « permanent » (qui reprend toujours les mêmes grands points) + co-construction d'une charte d'engagements éthiques avec tous les membres du CoPa;
- Y indiquer les attentes face à l'exercice du rôle de la présidence ;
- Co-construction des OJ + soigner la communication à tous de ce qui s'est décidé ;
- Soigner la désignation des représentants (il y a des pratiques intéressantes à recenser comme par exemple le tirage au sort) ;
- Préparer une information/sensibilisation à diffuser en début d'année sur les CoPa à tous les acteurs ;
- Pas de CoPa fonctionnel sans soigner l'amont et l'aval :
  - ⇒ Le soutien à l'organisation de la **participation** des élèves ;
  - ⇒ Le soutien à l'organisation collective des parents ;
  - ⇒ La relation école-familles soignée au quotidien ;
  - ⇒ Soutenir en laissant (le temps et l'espace pour) s'organiser la participation/concertation au sein de l'équipe éducative.

---

**Travailler sur les conditions de la participation :**

---

- Pour comprendre où on se trouve, il est nécessaire de comprendre l'organigramme de tous les lieux de concertation liés à l'école : comprendre la fonction des « AP - COPA-COPALOC-COCOBA-CPPT » etc – qui y siège et pourquoi. Un organigramme commenté serait précieux ;
- Assurer le respect et donner des garanties de non-représailles potentielles de personnes ayant du pouvoir sur d'autres au sein du CoPa pour libérer la parole : par la charte et une vigilance collective et permanente de son application ;
- Le plus réaliste et efficace semble être de former à l'exercice de la présidence/animation une ou les personnes qui vont l'assurer : c'est eux qui devront travailler leur posture et être les garants de l'éthique du processus + mettre en place un système d'intervision entre personnes exerçant cette fonction pour partager les difficultés rencontrées et les soutenir ;
- Prendre le temps d'expliquer à tous les groupes d'acteurs le mécanisme de représentation et les obligations que ça crée – pas siéger avec posture personnelle.

Et pourquoi pas explorer l'idée d'un crédit temps-citoyen pour participer ? L'idée est séduisante mais ce type de décision n'est pas du seul ressort de la FWB.

---

**Donner du sens :**

---

Tous disent que pour que les acteurs se mobilisent dans les CoPa, il faut qu'ils aient du sens, il faut qu'on puisse y traiter de VRAIES questions qui concernent l'école et que des décisions puissent y être prises. Et à tout le moins, que quand un avis a été émis et pas suivi, la décision doive être justifiée.

Les questions qui doivent y être abordées selon le prescrit pourraient déjà donner du sens si elles ne sont pas « verrouillées » : si les informations de fond et les enjeux des questions abordées sont suffisamment partagées pour qu'il puisse y avoir de la réflexion collective.

Mais partager réellement, ouvrir sur des questions non consensuelles fait peur à ce stade, d'où l'enjeu primordial du cadre, du ROI, de la charte...

Donner du sens, c'est aussi « dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit » : les élèves n'attendent pas qu'on leur parle de participation démocratique, ils attendent de la vivre.

---

**Des limites et une clarification :**

---

Tout le monde s'accorde pour préciser que les choix pédagogiques sont l'affaire de l'équipe éducative mais que ce n'est pas une raison pour ne pas pouvoir en parler et qu'il est légitime que les parents aient besoin de comprendre ce qui est fait et de poser leurs questions.

Une clarification du prescrit semble nécessaire pour tous les acteurs. Débattre et remettre un avis, mener une réflexion, étudier et proposer sont les mots utilisés pour préciser les missions du conseil de participation. N'y a-t-il pas déjà derrière ces mots de quoi faire ? Encore faut-il que chacun.es en ait la même compréhension.

**Pour aller plus loin ...**

---

**Rappel des craintes, objections et tensions nommées le 23/11 qui doivent être travaillées pour avancer :**

---

La question de la représentation des enseignants dans les CoPa n'est pas simple : si ce sont des délégués qui siègent, c'est plus confortable car ils sont protégés ⇔ on vit au risque de la confusion de casquettes...

⇒ **La balle est dans le camp des O.S. !**

La confidentialité des chiffres va trop loin et fait qu'on demande aux parents et aux élèves de se situer alors qu'ils n'ont pas accès à ces éléments ⇔ il faudrait effectivement pouvoir partager ces chiffres mais peur de ce que ça peut provoquer dans la situation de marché scolaire actuel...

⇒ **Question à traiter avec une représentation de tous les groupes d'acteurs et le PR**

On devrait pouvoir se parler de tout ce qui va bien et qui ne va pas dans l'école mais pas question de parler de personnes, que ce soit d'un prof, d'un parent ou d'un élève ⇔ ok, ça nécessite des garde-fous éthiques forts et ça ne peut pas se traiter jusqu'au bout dans les CoPa mais les problèmes qui se posent dans les écoles s'incarnent à travers des actes posés par des personnes - où d'autre peut-on amener ces problèmes collectifs si ils ne trouvent pas spontanément à se régler ailleurs ?

⇒ **Construire d'abord ensemble les garde-fous éthiques indispensables et puis tester sur le terrain et partager les difficultés et avancées ?**

La Ministre a exprimé que le cadre légal ne prévoyait pas actuellement que le CoPa soit un espace de co-construction ⇔ est-ce parce qu'il ne le prévoit pas explicitement que c'est interdit ?

⇒ La question sur laquelle il nous faut avancer encore avec les P.O. / directions / équipes éducatives d'abord, et puis tous les groupes d'acteurs, c'est : **est-ce que nous sommes convaincus que ce n'est potentiellement pas un problème de plus mais bien une solution pour les écoles et les étapes qu'elles ont à franchir ?**

⇒ Reste à préciser où et quand discuter de cette question :

- Au comité de concertation du Pacte en pensant à ajouter la représentation des élèves ;
- Poursuivre aussi cette réflexion dans le cadre du chantier « démocratie scolaire » du Pacte, où CGé et les acteurs autour de l'école pourraient être associés ?

Au vu des éléments que la Ministre a mis en évidence dans son discours de clôture, nous sommes confiants sur les suites qui seront données à cette journée. Mais ce n'est pas qu'une question de pouvoir central et de ministre. Effectivement, rien n'empêche d'ores et déjà, les écoles de tenir compte des conclusions émises dans ce texte et d'aller de l'avant au bénéfice de tous les acteurs pour plus de bien-être et d'efficacité !

En route donc pour – selon sa formule - une version 2.0 du Conseil de participation !

## 9. DISCOURS DE CONCLUSION DE LA MINISTRE CAROLINE DESIR

Bonjour à tous,

Je voudrais tout d'abord remercier CGé et la FAPEO pour l'organisation de cette journée d'échange et votre participation à tous : élèves, enseignants, directions, parents, échevins et agents de l'administration.

Comme point de départ de cette conclusion, je crois utile de relever que différentes difficultés qui ont été pointées au travers de cette journée sur les Conseils de participation font écho avec d'autres enjeux de notre temps et qui touchent plus spécialement les fragilités de nos institutions démocratiques aujourd'hui : où situer le champ du débat ? Comment assurer à chaque partie prenante d'y occuper sa juste place ? La représentativité peut-elle encore être reconnue comme une forme démocratiquement valable d'organisation du débat public ? Comment les institutions peuvent-elles retrouver leur légitimité aux yeux de celles et ceux qu'elles doivent servir ?

Là où on pourrait être tenté de voir sous ces questions le signe d'une mort lente de la démocratie, je préfère y voir la démocratie elle-même, et en action.

Monsieur Jean-Pierre Kerckhofs l'a rappelé ce matin : l'institution scolaire a connu de grandes évolutions depuis son avènement et cette évolution fait bouger les lignes. Le questionnement sur le fonctionnement des Conseils de participation est celui d'un nouvel équilibre à trouver entre chaque composante de la communauté scolaire.

Cette recherche d'équilibre m'a semblé particulièrement prégnante dans les témoignages partagés lors de l'état des lieux de ce matin où, sensiblement, la question du prescrit et de la perception se confondent parfois : certains ont exprimé leur frustration de ce que le Conseil de participation ne soit pas effectivement l'espace de co-construction qu'il devrait être alors qu'à ce jour, le cadre légal n'a pas en fait prévu qu'il soit cet espace de co-construction.

Il apparaît dès lors nécessaire en premier lieu, de pouvoir faire les distinctions utiles : ce qui est en vigueur aujourd'hui d'une part ; ce vers quoi nous pourrions nous entendre pour une version 2.0 du Conseil de participation, d'autre part.

Entre les deux, une clarification pourra certainement s'avérer utile pour identifier, au sein des missions actuelles confiées au Conseil de participation, lesquelles engagent quel niveau d'implication. Entre donner une information, solliciter un avis, un conseil d'amélioration, intervenir dans la planification ou déléguer une responsabilité - on touche à des niveaux de participation très différents. On peut d'ailleurs le constater dans le descriptif légal actuel des missions des conseils de participation : il y a une différence de niveaux entre le simple "avis" à donner pour les plans de pilotage ou le règlement d'ordre intérieur et la "réflexion" à mener sur le caractère inclusif de l'école ou sur la différenciation des apprentissages et l'accompagnement personnalisé.

J'effleure ici des premières pistes de révisions plus concrètes. Avant d'aller plus loin, je crois utile de rappeler les objectifs que s'est donné l'avis n° 3 en matière de démocratie scolaire, entre tous les acteurs de manière convergente. Tout un chapitre est consacré à ce sujet. De façon non exhaustive, je citerai les objectifs les plus exemplaires pour nos sujets du jour et qui sont encore à construire :

- Une équipe éducative formée à la dynamique de la démocratie scolaire. Cette préoccupation doit donc être intégrée à la formation initiale des directeurs et des enseignants comme à leur formation en cours de carrière ;
- Des espaces-temps : Faire vivre la démocratie implique des lieux et du temps intégrés au fonctionnement « ordinaire » de l'école ;
- Une reconnaissance par les pairs et par la direction pour les membres de l'équipe éducative qui s'y investissent.

Par ailleurs, certains objectifs ont déjà été initiés ou réalisés et au départ desquels on devra poursuivre la réflexion du jour. Je pense notamment à l'élaboration des ROI des établissements au sujet duquel l'Avis n°3 indique qu'il conviendra d'y donner une dynamique participative, associant les élèves, les enseignants, les parents, etc. Nous avons eu à cet égard l'occasion de proposer au CEF et aux acteurs de l'enseignement un projet de Guide à l'élaboration des ROI à l'attention des écoles. Nous révisons actuellement le document sur la base des retours reçus.

L'Avis n°3 prévoit également je cite de "renforcer le système de délégation d'élèves en précisant et en harmonisant la réglementation y relative". Nous avons également entamé un travail à ce sujet. Des pistes d'orientation ont été échangées avec chaque banc. Ces discussions devront nous permettre de finaliser des propositions d'orientations à soumettre à la concertation avec les acteurs. A ce sujet, nous solliciterons également très prochainement le CEF afin de pouvoir collecter l'analyse des élèves. Dans ce dossier en particulier la question du temps, du périmètre des discussions, de l'articulation avec d'autres instances, de la représentativité des élèves se sont posées avec la même intensité qu'aujourd'hui.

Plusieurs interventions ont évoqué le fait de pouvoir aborder la question du harcèlement scolaire au sein du Conseil de participation. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous informer du fait qu'une nouvelle politique structurelle de prévention du harcèlement et d'amélioration du climat scolaire est en cours de déploiement et permettra aux écoles de développer des actions concrètes et cohérentes, moyennant certaines conditions et ressources. Parmi ces conditions, on a tenu à impliquer les élèves et les parents et à donner une information complète sur le projet de l'école qui s'engage. Cela montre qu'on peut aussi concevoir plus de démocratie en-deçà et au-delà du Conseil de Participation lui-même.

Ce sont donc bien les conditions d'une pratique démocratique effective qui sont en jeu.

A ce sujet, plusieurs pistes concrètes ont été exprimées aujourd’hui qui me semblent constituer une bonne base pour la suite des travaux à conduire en matière de démocratie scolaire sur les conseils de participation :

- tout d’abord, il ressort qu’un monitoring précis, d’une teneur scientifique et portant sur l’existence effective et les pratiques des Conseils de participation constituerait un point de départ pertinent pour déployer les réflexions du jour. Les modalités en seraient déterminées avec l’appui de l’administration. D’autres mesures retiennent également l’attention et notamment :
- une formation à l’intelligence collective ou à la “manière de tenir une réunion efficace et qui permet à chacun de s’exprimer” pour les présidents des conseils de participation ;
- la mise à disposition d’outils-modèle tels qu’une charte de fonctionnement ou un ROI ;
- une campagne de sensibilisation pour que les écoles consacrent le temps nécessaire à informer sur l’existence et sur le rôle du Conseil de participation et à le réunir.

Afin d’asseoir des mécanismes pour améliorer le fonctionnement des Conseils, je pense qu’on pourrait notamment travailler sur :

- des mesures portant sur l’accessibilité et la lisibilité des Procès-Verbaux ;
- pourquoi ne pas envisager un modèle type de PV spécifique pour l’avis à rendre sur les plans de pilotage qui permettent de refléter effectivement les points de vue exprimés ;
- la clarification des modalités de participation à suivre au sein du conseil de participation au regard de chacune des missions qui lui sont confiées - je vous en parlais en introduction ;
- les conditions de faisabilité pour systématiser les rencontres entre DCO/DZ et les Conseils de participation.

En définitive, les actes de cette journée vous nous permettent de réunir les idées qui ont été envisagées, de les partager avec les acteurs du comité de concertation et d’organiser le travail du chantier 16 en conséquence.

Merci pour votre participation.